Chapitre 6 : Une autre façon de faire des sciences : les sciences participatives

La **Justice cognitive** est un concept de l'anthropologue indien Shiv Visvanathan. Elle "reconnaît le droit des différentes formes de savoirs à coexister, et cette pluralité doit aller au-delà de la tolérance ou du libéralisme et prôner une reconnaissance active de la nécessité de la diversité. Elle exige la reconnaissance des savoirs non seulement comme méthodes, mais aussi comme modes de vie. La connaissance est considérée comme ancrée dans une écologie des savoirs où chaque savoir a sa place, sa prétention à une cosmologie, son sens comme forme de vie."

Shiv Visvanathan, *« La quête de justice cognitive »*, dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux*, Éditions science et bien commun, 2016

Tous droits réservés ©Educagri éditions 2023